

ENTRE ETANGS

n°66

www.veauchette.fr

Septembre 2021

Bulletin de la mairie
de Veauchette



**&
L
O
I
R
E**

**C'EST LA
RENTREE !**

Chers Veauchetaires,

J'espère que vous avez passé d'agréables vacances malgré une météo capricieuse et que vous êtes en pleine forme après cette trêve estivale très attendue de tous.

La rentrée scolaire s'est déroulée dans de bonnes conditions avec des règles sanitaires liées à la COVID 19 sensiblement identiques à celles de juin.

Nous avons 154 enfants répartis en 7 classes. Malgré les déclarations de l'académie qui prévoyait la fermeture d'une classe, je me satisfais d'avoir pu obtenir le maintien pour cette année au moins, de notre 7ème classe.

De ce fait, les conditions d'études de nos enfants sont excellentes avec des classes qui comptent entre 19 et 23 élèves.

Cette période estivale nous a permis de réaliser quelques travaux à l'école : l'éclairage du groupe scolaire est désormais entièrement équipé de lampes LED. Le système de télégestion du chauffage, obsolète, a été remplacé.

Domage que l'entreprise qui devait changer les baies vitrées vétustes et qualifiées de passoire énergétique, n'ait pu intervenir faute de matières premières disponibles pour les réaliser... Ces travaux sont reportés.

Je tiens à remercier toutes celles et ceux d'entre vous qui se sont déplacés les 20 et 27 juin pour voter lors des élections départementales et régionales. Il est cependant dommage que près de 60% des veauchetaires ne se soient pas sentis impliqués.

Malgré un score de 75% sur la commune, je n'ai pas été élu.

A l'avenir je n'aurai donc pas plus d'influence qu'auparavant sur les investissements que doit faire le département dans notre commune (aménagement du carrefour CD 108- CD 54 et pont sur la Loire).

Je continuerai à défendre les intérêts de Veauchette mais en pesant seulement 1200 habitants au lieu des 45000 que compte notre canton. Cela n'aurait pas du tout été la même chose !

Domage pour tout le monde...

Excellente rentrée à vous toutes et tous.

Bonne lecture.

Votre maire,

Jean-Paul Tissot

EN IMAGES

Retour sur la photo en couverture, prise au détour d'une rue du village : quand le jardinage devient un art. Au moment où biodiversité et écologie sont des sujets de premier ordre, le jardin potager reste, dans nos villages, une hygiène de vie pour certains, un appoint appréciable pour d'autres, un loisir, ou un sujet éducatif.



Les canards aussi apprécient la villégiature au Domaine de Veauchette !



Soupe au chou : une réussite

Organisée par le CCAS (Centre Communal d'Actions Sociales), la soupe aux choux, dimanche 5 septembre, a connu le succès avec 130 soupes emportées ou consommées sur place. Le bénéfice de la manifestation vient abonder le budget du CCAS pour diverses actions de solidarité entreprises dans l'année.



L'équipe des volontaires de juin

Un cimetière toujours propre

Toutes les 6 semaines environ, le cimetière est toiletté par une équipe de courageux bénévoles pour garder à ce lieu une atmosphère de respect et de sérénité. Comme l'effort ne va pas sans convivialité, un casse-croûte bienvenu clôt la matinée. Que tous ceux qui ont déjà participé en soient remerciés. Les nouveaux volontaires sont les bienvenus et peuvent se faire connaître en mairie.

Fête de la musique

Malgré une météo peu propice, plus d'une centaine de spectateurs a assisté, le 21 juin, aux concerts proposés par Loire Forez Agglo dans le cadre du Foreztival remanié cette année en raison des contraintes sanitaires.



BROYAGE

Deuxième volet de nos articles sur la gestion des déchets.

Les déchets verts sont issus de la tonte des pelouses, de la taille de haies et arbustes, des feuilles mortes, de résidus d'élagage et de débroussaillage, de l'entretien des massifs et d'autres déchets végétaux des parcs et jardins.

Le brûlage à l'air libre des déchets est interdit toute l'année !

Pour les déchets les plus volumineux, le broyage est la solution qui va faciliter leur réemploi.

La plupart des déchets du jardin peuvent être facilement réduits grâce au broyage (5 m³ de branchages = 1 m³ de broyat).

Une fois broyés, les déchets verts peuvent servir à pailler les plantations avec 3 bénéfices :

- la préservation de l'humidité qui limite les besoins en arrosage et la consommation d'eau;
- Freiner la pousse des herbes indésirables (exit le désherbage !);
- le sol est nourri par la décomposition du paillage.

Le broyat (résultat du broyage) est aussi un apport essentiel dans le composteur pour limiter l'humidité et faciliter le travail des petites bêtes qui s'activent dans le compost en formation et décomposent la matière.

En dernier recours, les déchets verts doivent être apportés en déchèterie.



Une matinée de formation pour les élus et les services techniques des communes du secteur sur l'utilisation d'un broyeur à grande capacité, mis à disposition aux municipalités par Loire Forez Agglomération, a eu lieu le 26 mai à Veauchette.

L'objectif est la mise en place courant 2022 de journées broyage. Les usagers pourront amener leurs branchages et repartir avec le broyat.



Le but est de limiter les voyages en déchèterie ainsi que le transport des matériaux en centre de retraitement.

La fréquence de ces journées reste à déterminer.

Loire Forez Agglomération vous propose **d'emprunter gratuitement un broyeur de végétaux** auprès d'un de ses partenaires **dans la limite d'une 1/2 journée par an et par foyer**). Plus d'informations sur :

<https://www.loireforez.fr/services-au-quotidien/dechets/louer-un-broyeur-de-vegetaux/>

REEMPLOI



La CAS'À DONNS : une réussite bien au-delà des espérances

La cas' à dons a ouvert ses portes à la mi-juin dans un local de l'ancien presbytère, mis à disposition par la mairie. Le collectif La Rainette verte, à l'initiative du projet l'a aménagé en l'équipant de rayonnages et de rangements.

Les bénévoles sont très satisfaits du fonctionnement de la structure qui pourrait avoir pour devise :

De g. À d. : B. Fouletier, C. Géry, P.L. Médard, J. Callens

« Je n'ai plus l'utilité de cet objet, je le pose à la cas' à dons pour que d'autres l'utilisent ».

Vêtements, vaisselle, jouets, livres, lustres, et bien d'autres bibelots ou objets de la vie courante trouvent ainsi une nouvelle vie, ce qui évite le gaspillage.

Ces dons sont accompagnés de valeurs portant sur l'écologie, le réemploi, la nouvelle utilisation.

L'ouverture de la cas' à dons, du mardi au jeudi soir et très vite devenue insuffisante. Désormais, l'amplitude horaire s'étend tous les jours de la semaine, du lundi au vendredi, de 8 heures à 19 heures.

Rappelons que le collectif La rainette verte a installé en début d'année la Cas' à livres près de la salle des fêtes, avec le même fonctionnement : je dépose les livres **que j'ai aimés** mais que je ne lis plus, ce qui permet à d'autres personnes d'en profiter.

Espace Annonceurs

EURL
CR MAÇONNERIE
Maçonnerie Générale
06 98 42 99 09
42340 VEAUCHETTE

EURL
CR
MAÇONNERIE
RAOUL Clément
06 98 42 99 09
contact@crmaconnerie.fr
436 chemin de la Villa - 42340 VEAUCHETTE

ECOLE

Cette année, 154 élèves sont inscrits à l'école et se répartissent ainsi

Petite & moyenne section	23
Moyenne & grande section	19
CP	23
CP/CE1	22
CE2	22
CM1	23
CM2	22

De nouvelles enseignantes rejoignent également l'école, Maryline Girin et Anais Garin pour des compléments de temps partiels ou décharge de direction et Isabelle Grange en remplacement de Mme Géry.

Ecole et développement durable

A la fin de l'année scolaire a eu lieu l'évaluation de l'école de Veauchette dans le cadre du label « Ecole en démarche de développement durable » ou E3D.

Ce label vise à évaluer l'engagement de l'école dans une démarche de sensibilisation des enfants aux enjeux du développement durable.

Durant 2h, quelques élèves accompagnés de Mme Chanut la directrice ont présenté les différentes actions et projets de développement durable pour l'année scolaire aux représentants de l'Education Nationale (chargé de projet développement durable et inspectrice départementale). La municipalité était aussi représentée par un élu.

Une présentation et une visite au top !

Grosse pression pour ces jeunes élèves qui ont détaillé les principaux projets à l'aide des articles réalisés sur le blog de l'école et répondu aux



questions des adultes : une présentation comme des grands !

Parmi ces projets, on peut noter la réalisation d'objets à partir de matériaux de récupération, l'élevage de papillons, des plantations, une visite d'exploitation



bio et la découverte des berges de la Loire.

L'évaluation s'est poursuivie avec la visite du potager



et de l'hôtel à insectes récemment installé grâce à l'aide d'un parent d'élève, Pierre-Antoine Meley.

A l'issue de cette présentation, les participants ont salué l'engagement de tous dans cette démarche. Toutes les classes, ont pu réaliser des actions adaptées à leur niveau. Ils ont également noté les actions communes à toutes les classes pour sensibiliser notamment les enfants au recyclage. (collecte des cartouches d'encre usagées ...).



La qualité de cette démarche permet à l'école d'espérer un



Natacha, et notre dernière recrue Noémie Rios.

Dans l'année scolaire 2020-2021, deux membres du personnel : Chrystèle Boutrand et Claudie Chenel, ont souhaité évoluer dans leur carrière et ont quitté l'école de la commune. Toutes les deux ont effectué un travail exemplaire pendant de nombreuses années. Qu'elles en soient remerciées.

Départ de Florence Géry

Mardi 6 juillet, jour des vacances d'été, Florence Géry, enseignante pour la classe CP, a effectué son dernier jour d'école à Veauchette.

Depuis la rentrée de septembre, un poste lui est réservé à l'école maternelle Les Glycines à Veauche.

Florence, après Saint-Genis Laval (69), Veauche, Sury le Comtal, Andrézieux-Bouthéon, comptait parmi le personnel enseignant de la commune depuis quinze ans.

L'apprentissage de la lecture et le contact avec les plus jeunes élèves de primaire ont toujours été pour Florence une source de satisfaction dans son travail au quotidien.



label E3D de niveau 2 (approfondissement), au-delà de ce qui était envisagé pour une première évaluation. La confirmation de ce label devrait arriver au début de cette nouvelle année scolaire. Pour plus d'informations le blog de l'école :

<https://ecole-veauchette.blog.ac-lyon.fr>

Avec le personnel communal de l'école

La vie à l'école nécessite la présence d'un personnel



important. Soulager les petits bobos, consoler les plus inquiets, présence en classe maternelles (ATSEM), préparation et service cantine, surveillance temps périscolaire, organisation de la garderie matin et soir, entretien de la salle de cantine, des classes, salles diverses (bibliothèque, hall, etc) sont des tâches confiées à cinq personnes, membres du personnel communal : Véronique, Laurence, Audrey,



Préparation rentrée des classes septembre 2022

Les parents d'enfants nés en 2019 doivent prendre contact avec l'école avant le 10 novembre afin de pré-inscrire leurs enfants

Contact : 04.77.94.81.02 / ce.0420897x@ac-lyon.fr

PROJETS & TRAVAUX

Création d'un local technique au Domaine de Veauchette en Forez

C'est un aménagement qui, au fil du temps, s'est révélé indispensable pour la bonne marche du Domaine. Un local a été ajouté entre le logement du gestionnaire et la salle de réunion du domaine. Atelier, réserve, rangements, il sera vite et bien utilisé.



Des panneaux tout beaux !

La municipalité a entamé un changement de la signalétique des espaces communs extérieurs avec un remplacement de certains panneaux détériorés (étangs communaux, city stade...) et la création de nouveaux panneaux pour une meilleure gestion des déchets (cimetière, étangs, salle des fêtes et du foot)

Prochainement d'autres écriteaux viendront étoffer ce projet :

- Aires de pique-nique, point d'eau potable...
- Parcours de santé avec une présentation du circuit.

Un plan des sentiers et la création de la quinzaine de kilomètres de chemin de



plusieurs parcours fléchés pour profiter au mieux de notre beau village viendront compléter le dispositif.

RECENSEMENT CITOYEN

Chaque jeune Français de 16 ans doit se faire recenser dans les trois mois qui suivent son 16^{ème} anniversaire. Ce recensement donne lieu à une attestation qui :

- Est obligatoire pour l'inscription avant 18 ans à un examen (BEP, Bac, Permis de conduire, ...) ou à un concours administratif en France;
- Permet d'être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté. La participation à cette journée est obligatoire (sauf cas d'exemption) pour l'inscription à partir de 18 ans à un examen, à un concours administratif ou à l'examen du permis de conduire. L'obligation cesse à partir de 25 ans;
- Permet d'être inscrit automatiquement sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans sans autre démarche (sauf en cas de déménagement).

Le recensement se fait en mairie, muni des pièces suivantes : carte d'identité ou passeport valide, livret de famille à jour, justificatif de domicile si l'adresse sur la pièce d'identité est différente.

— **NAISSANCE AU VILLAGE**

AGATHE, née à Veauchette

Un acte de naissance sur la commune est un fait relativement rare pour être mentionné. Le 24 avril dernier à 14h26, la petite Agathe est née à Veauchette.

Ses parents, Marie et Noé Rousseau, qui habitent chemin des Lièvres, ont souhaité cette naissance à domicile. Une arrivée qui ravit les deux grands frères : Raphaël (5 ans) et Arthur (3 ans).

Un moment fort et merveilleux totalement assumé par les heureux parents.



Cet événement vient rappeler la dernière naissance enregistrée sur la commune, il y a douze ans :

Le 22 juin 2009, Eloise, 25 ans, était au 8ème mois de sa grossesse, lorsque Yaelle sa seconde fille a pointé le bout de son nez de façon totalement imprévue !

Heureusement, Liliane sa grand-mère est arrivée à temps pour accueillir le bébé dans le tee-shirt « Reggae » de son papa.

Le "Petit Bouchon" de 2,215 kg a aujourd'hui 12 ans.

Dimanche 17 octobre le Sou des Ecoles organise

«Vide ta chambre»



Sur le parking de l'ombrière, les particuliers sont invités à vendre jouets, livres, vêtements d'enfants et matériel de puériculture.

Chaque emplacement correspondra à une place de parking et coûtera 10 euros. (il est possible d'en réserver plusieurs). L'attribution des places sera faite à l'arrivée selon le principe 1^{er} arrivé, 1^{er} servi.

La réservation est obligatoire et doit se faire avant le 10 octobre en déposant le bulletin d'inscription dans la boîte aux lettres de la mairie de Veauchette à l'attention du sou des écoles accompagné du règlement par chèque et de la copie d'une pièce d'identité valide.

Renseignements : 06.13.79.03.29 / sde.veauchette@gmail.com - page facebook sou des écoles

ECLAIRAGE PUBLIC

Début juillet, après la période de couvre-feu, le Conseil Municipal a décidé de modifier les plages d'extinction de l'éclairage public comme suit :

- de 23h à 6h dans l'ensemble du village ;
- De 1h à 6h la nuit de vendredi à samedi au centre bourg ;
- Pas d'extinction au centre bourg la nuit du samedi au dimanche afin que les sorties de l'Auberge des Lys et de nos salles des fêtes se fassent dans de bonnes conditions.

De même que pour l'extinction de l'éclairage, la déconnexion d'une cinquantaine de points lumineux n'a fait l'objet que de quelques remarques de votre part.

Ces candélabres seront donc déposés au cours de l'automne (en fonction des possibilités, certains pourront être réutilisés pour remplacer ailleurs sur la commune des modèles vétustes)

Les économies générées par ces extinctions ne tombent pas dans la masse budgétaire de Loire Forez Agglomération mais dans un pot commun appelé « cercle vertueux » dans lequel chaque commune a la possibilité de puiser lorsqu'elle a un projet d'économie d'énergie.

Ainsi, Veauchette a déposé un dossier dans le cadre de la rénovation de la ferme communale de la Combe et nous avons obtenu 15 000€ de subvention issus de ce dispositif.

Nos efforts communs ne sont pas vains mais gagnant gagnant.

Nous conjugons donc économies d'énergie, économies financières et écologie.

La réalité des chiffres

Le coût de l'éclairage public payé par Loire Forez Agglomération pour notre commune en 2020 est de **20 013,95 €** alors que notre participation financière n'est que de **3 568 €** !

La réalité de ces chiffres prouve que les affirmations de gens mal informés ou de mauvaise foi que vous avez lues ou entendues sont infondées et complètement absurdes.

UNE ROSE, UN ESPOIR



« Des personnes nous attendaient avec impatience, heureuses de nous voir revenir après l'annulation de l'édition 2020. Deux petites filles nous avaient même préparé des dessins ».

Samedi 11 septembre, les motards de l'opération Une rose un espoir ont appelé à la générosité des foréziens en distribuant une rose contre minimum 2 euros. La collecte de la journée, près de 61 000 €, est donné au comité Loire de la ligue contre le cancer.

Les éditions précédentes, ils partageaient le repas de midi à l'Escale à Veauche, mais pandémie oblige, ce samedi, ils ont tiré le repas du sac dans chaque commune traversée. A Veauchette, le groupe a déjeuné à la salle des fêtes.

Les motards ont apprécié l'accueil particulièrement chaleureux des veauchetaires.

ZOOM SUR...

L'Auberge des Lys a fait peau neuve

Depuis le printemps 2017, Simone et ses enfants Alexis (en cuisine) Manon (au service), ainsi que Ghislain (cuisine), plusieurs serveurs et un apprenti, accueillent les clients à l'Auberge des Lys.

La clientèle au rendez-vous après des mois d'arrêt

La crise du covid s'est malheureusement glissée dans



l'organisation bien huilée du travail. Après plus de sept mois d'arrêt depuis fin octobre 2021, l'Auberge des Lys accueille de nouveau sa clientèle depuis le mois de juin.

« Les jours de semaine, ça tourne bien, et c'est plein pratiquement tous les week-ends, du vendredi soir au dimanche midi, reconnaissent Alexis et Ghislain. Nous sommes confrontés au problème du personnel qui devient très difficile à recruter et c'est un crève-cœur pour nous d'être obligés de refuser du monde ».

Pendant le confinement, les deux cuisiniers se sont transformés en maçons, plombiers, menuisiers, plaquistes, carreleurs, pour refaire la salle d'entrée bien vieillissante au rez de chaussée de l'établissement. Un nouveau bar, beaucoup plus moderne, et une salle totalement relookée sont



nés de l'énergie débordante des jeunes et se remarquent vite dès que l'on pousse la porte de l'auberge.

A cela, il faut ajouter l'entretien de l'espace vert autour des terrasses, tonte et taillage des haies. Le travail ne manque pas pour les deux cuisiniers, très motivés par la reprise de l'activité.

L'auberge est ouverte du mardi midi au dimanche midi, ainsi que vendredi et samedi soir.
04.77.75.41.06 – page facebook Auberge des Lys

AGENDA

Depuis le 1er septembre

la salle du Domaine de Veauchette a fait sa réouverture pour tout événement festif (06.34.66.33.69)

Jeudi 30 septembre

Fermeture du pont sur la Loire, de 8h à 17h, à l'initiative du Conseil Départemental

Samedi 2 octobre

Pêche float tub sur les étangs communaux (club carpite)

Dimanche 17 octobre

1ère édition de « vide ta chambre » organisée par le sou des écoles (voir en page intérieure)

Samedi 20 novembre

Concours de coinche au profit du CCAS

Vendredi 10 décembre

Vente de sapins de Noël au profit du Sou des Ecoles

Espace Annonceurs

TAXI



**TRANSPORT MÉDICAUX ASSIS - AGRÉE CPAM
GARES - AÉROPORTS - COLIS - PLIS URGENT**

**Tel : 06.16.97.44.43
42340 VEAUCHETTE**